

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 231

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 13

À la seconde phrase de l'alinéa 13, substituer au mot :

« désirent »

le mot :

« souhaitent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.